Communauté de Communes
des Vallées du Cristal

RENTREE 2014 - MODE D'EMPLOI

Communauté de Communes des Vallées du Cristal, 13 rue du port, 54120 Baccarat. 0383720221, codecom@ccvc54.fr www.ccvc54.fr

ECOLE DE GELACOURT

LES HORAIRES DE L'ECOLE

LES COURS, c'est à quelle heure ?

Le lundi et le jeudi : 8H20-11H20 / 13H05-14H35

Le mardi et le vendredi : 8H20-11H20 / 13H05-16H05

Le mercredi : 8H20-11H20

LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES, c'est quand ?

Les TAP se dérouleront les lundis et les jeudis, de 14h35 à 16h05

ECOLE D'HABLAINVILLE

LES HORAIRES DE L'ECOLE

LES COURS, c'est à quelle heure ?

Le lundi et le jeudi : 8h15-11h15 / 13h00-14h30

Le mardi et le vendredi : 8h15-11h15 / 13h00-16h00

Le mercredi : 8h15-11h15

LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES, c'est quand ?

Les TAP se dérouleront les lundis et les jeudis, de 14h30 à 16h00

ECOLE DE REHERREY

LES HORAIRES DE L'ECOLE

LES COURS, c'est à quelle heure ?

Le lundi et le jeudi : 8H30-11H30 / 13H15-16H15

Le mardi et le vendredi : 8H30-11H30 / 13H15-14H45

Le mercredi : 8h30-11H30

LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES, c'est quand ?

Les TAP se dérouleront les mardis et les vendredis, de 14H45 à 16H15

Des accueils périscolaires et les mercredis récréatifs seront en place pour cette rentée 2014. Retrouvez les coordonnées au dos « *Comment inscrire votre enfant? Contacts* » pour plus de renseignements.

LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Afin d'alléger la journée d'école de votre enfant, la réforme scolaire prévoit la suppression de 45 minutes de cours par jour. En compensation, il est ajouté une demi-journée d'école le mercredi matin. Les communes ont délégué à la CCVC l'organisation des TAP qui sont validés par la D.D.C.S (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et la D.A.S.E.N (Direction Académique des Services de l'Education Nationale), dans le cadre d'un projet éducatif du territoire.

La CCVC a fait le choix d'augmenter la durée des activités de 45 minutes à 1h30 afin de garantir des animations de qualité, lors des Temps d'Activités Périscolaires. La CCVC s'est prononcée favorablement à la gratuité des activités proposées dans le cadre des T.A.P pour l'année 2014/2015, pour la mise en place de cette réforme. L'inscription aux T.A.P n'est pas obligatoire et dépend du choix des familles. Toutefois, il y a une obligation de présence pour les enfants inscrits. En cas de non adhésion au service, les familles récupéreront leurs enfants à la fin de la classe.

LES ACTIVITES LORS DES T.A.P

Les activités des T.A.P auront lieu prioritairement dans les groupes scolaires ou dans les structures communales à proximité, pour avoir un temps d'activité le plus important possible. Les taux d'encadrement en vigueur seront respectés, y compris lors des déplacements. Les encadrants seront équipés d'un gilet de sécurité. Ils raccompagneront vos enfants dans les groupes scolaires après l'activité. L'objectif étant de faire découvrir de nouvelles activités à un maximum d'enfants dans le cadre d'un projet pédagogique concerté.

LE PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Environnement et citoyenneté :

Découverte des actions de sensibilisation au milieu naturel local, découverte des bords de Meurthe et Espaces Naturels Sensibles, Découverte du milieu sylvicole, cycle éco-citoyenneté et déchets

Culture et loisirs :

Découverte et approche du patrimoine local, du monde gallo-romain et de l'histoire locale. (arts créatifs, chant, danse, cuisine, visites et sorties plein air, jeux de société…)

Activités sportives:

Sensibilisation au rugby, athlétisme, éveil corporel pour les enfants des classes maternelles, danses du monde, arts du cirque…

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ? CONTACTS

Il suffit de contacter les services ci-dessous qui vous donneront la démarche à suivre. Ils vous fourniront un dossier à compléter et à retourner au service avant le **05 juillet 2014**. Le dossier est composé d'une fiche de renseignements, d'une fiche sanitaire de liaison, d'un règlement. L'inscription ne sera effective que lorsque le dossier complet sera remis au service.

POUR LES TAP : Séverine CASTEL, Service périscolaire, 0383754174, periscolaire@ccvc54.fr

POUR LES MERCREDIS RECREATIFS : Christina LEINERT, Service jeunesse, 0383754113, jeunesse@ccvc54.fr

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique